
SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : LES DEFINITIONS COMMUNES AU REGLEMENT	3-10
CHAPITRE 2 : LES REGLES APPLICABLES AUX ZONES URBAINES	11-12
Zone UC1 – Clichy « village »	13-30
Zone UC2 – Clichy « haussmannien »	31-46
Zone UC3 – Clichy « faubourg »	47-62
Zone UC4 – Clichy « faubourg » en renouvellement.....	63-76
Zone UE – compositions urbaines d'ensemble.....	77-90
Zone UE1 – composition urbaine « Bac d'Asnières ».....	91-104
Zone UG – équipements et services d'intérêt général	105-116
Zone UG1 – grands services urbains.....	117-128
Zone UH – pôles d'architecture contemporaine	129-142
Zone UI – secteurs d'activités économiques	143-154
Zone UP – ensembles pavillonnaires	155-166
Zone UN – espaces des parcs et jardins	167-174
CHAPITRE 3 : LES REGLES APPLICABLES A LA ZONE NATURELLE.....	175-176
Zone N – zone naturelle, la Seine.....	177-179

